

Vaud

Autor(en): **S.Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Vaud

A Lausanne, une motion concernant l'année internationale de l'enfant

Madame Gabrielle LOMAZZI, conseillère au législatif lausannois avait déposé en juin 1978 une motion qu'elle ne put développer que le 24 octobre (les ordres du jour sont souvent si chargés !). La motion a été acceptée par le Conseil communal le 1^{er} décembre et transmise à la Municipalité pour « étude accélérée et très prochain rapport ».

Mais qu'est-ce qu'une étude accélérée ? Ce n'est qu'au début de juin que la commission, chargée d'étudier la réponse de l'exécutif lausannois, put rapporter : on s'était fait tirer l'oreille pour proposer une augmentation de deux actions en faveur de l'enfance, apportées depuis quelques années par la commune de Lausanne. Le législatif n'était guère intéressé par le sujet (surtout les représentants masculins), mais vota un amendement obligeant la Municipalité à participer à l'un des projets de solidarité de la commission suisse pour l'Année de l'enfant. Un autre amendement au préavis de l'exécutif, proposant une aide au village Pestalozzi, est également accepté.

CORREF dans le canton de Vaud (fiches sociales HSM)

Une commission du Centre de liaison des associations féminine vaudoises travaille depuis deux ans à la réalisation de stages lausannois en collaboration avec CORREF-Genève. En automne 1979 un premier stage aura lieu à Lausanne. Il sera assumé par l'animatrice de Genève.

Au vu du résultat, une autre structure pourrait être envisagée. Géographiquement, Lausanne permettrait à davantage de Romandes de suivre ces stages, car les besoins se font sentir dans tous les cantons.

Des cours privés à buts lucratifs ont fait leur apparition dans diverses localités. Certains ont été éphémères. Les autres ne semblent pas avoir la dimension dynamique et la solidarité qui sont en fait la clé de la réussite du CORREF.

CORREF — Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes, case postale 197, 1211 Genève 3, tél. (022) 21 29 01.

Lausanne: Maison de la Femme, 6, rue Eglantine, 1006 Lausanne, tél. (021) 23 33 22, le jeudi.

Maison de la Femme

En septembre-octobre: stages Retravailler, séminaire TV, cours ORPER, marché artisanal. (Renseignements au 23 33 22.)

Le 27 septembre, 20 h. 30: Conférence: L'enfant et la peur.

Au Lyceum-Club

Vendredi 14 septembre à 17 h.: Récital poétique et musical, Odette Kocher, « Jean-Daniel de C.-F. Ramuz », Janine Hauser, pianiste. Entrée Fr. 5.-.

Du jeudi 13 au mardi 25 septembre: Exposition tapisseries, Camita Tomlanovic. Chaque jour de 14 à 18 heures (sauf vendredi). Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée libre.

Vendredi 21 septembre à 17 h.: Duo: Eva Streit, soprano, Rita Berger, mezzo-soprano, avec Agathe Jaggi au piano. Entrée Fr. 5.-.

Vendredi 28 septembre à 17 h.: « Les Chambres » de l'auteur Mady Schneeberger. Présentation par Elisabeth Burnod (signature). Entrée Fr. 3.-.

Vendredi 5 octobre à 17 h.: Récital: Francoise Vetter, violoncelliste, accompagnée de sa pianiste. Entrée Fr. 5.-.

Vendredi 12 octobre à 17 h.: Présentation « Feu gregeois » de Simone Eberhard en présence de l'éditrice Eliane Vernay (signature). Entrée Fr. 3.-.

La barbarie des lois... et Barbara

La loi suisse sur la propriété foncière est insuffisante: un propriétaire peut renvoyer sans juste motif, son locataire (fermier). Il y a là un abus incontestable du droit de propriété et il serait urgent de compléter la législation en accordant un droit de préférence aux descendants d'un propriétaire terrien, quand ils cultivent eux-mêmes la terre.

L'affaire de Barbara FONJALLAZ a déjà fait couler beaucoup d'encre. Rappelons brièvement les faits, car cette histoire a souvent été mal comprise.

En 1974, Michel Fonjallaz exploitait, comme fermier, le domaine de son père domicilié à Paris. Michel Fonjallaz meurt accidentellement d'une noyade en août 1974. Sa veuve se met au travail avec une énergie remarquable: elle veut préserver le domaine pour ses 3 enfants. Mais le beau-père résilie le bail. Un recours gagné par Barbara Fonjallaz devant l'autorité judiciaire vaudoise lui a valu un sursis « unique » de 3 ans, au 31 octobre 1978.

En janvier 1978, voyant l'échéance fatidique approcher, Barbara ne sachant plus à qui s'adresser, vient au BIF (bureau d'information féminine) de la Maison de la femme. Ce jour-là, c'est Mme Paulette Gonvers qui assure la permanence; paysanne elle-même, elle prend aussitôt fait et cause pour cette collègue en détresse et en quelques jours, un comité de soutien apolitique se crée: en font partie l'association pour les droits de la femme, l'association des mères-chefs de famille, le groupe de Lavaux de l'association des paysannes vaudoises, le groupement des Vignerons-tâcherons, l'Association vaudoise des fermiers, la Fédération vaudoise des vignerons, des représentants de partis politiques différents et de la Municipalité d'Eppes.

Ce comité informe les journaux de l'affaire, au début 1978, puis entreprend des démarches auprès du beau-père. Démarches qui dureront 17 mois, pendant lesquels la presse n'est plus informée de rien, pour ne pas gêner les dites démarches.

En juin 1979, enfin, on apprend dans une conférence de presse que le beau-père est disposé à vendre le domaine pour 450 000 francs à ses petits-enfants (Jean-Michel 14 ans, Richard 12 ans, Agathe 11 ans). Mais les spécialistes de questions agricoles consultés ou faisant partie du « Comité de soutien » estiment qu'il est impensable de charger ces 3 enfants d'une dette pareille. D'où l'idée de vendre les 2200 bouteilles de la récolte 1978 à Fr. 100.- la bouteille. La somme ainsi récoltée sera remise au curateur des enfants Fonjallaz qui devra décider d'entente avec la justice de paix si les conditions d'achat du domaine sont acceptables; le reste de la somme sera trouvé par emprunt hypothécaire. Si plus tard, il se révélait qu'aucun des enfants ne veuille reprendre le domaine, la somme récoltée par la vente des bouteilles serait remboursée au comité de soutien qui en déciderait l'affectation.

Pour souscrire une bouteille numérotée (ou éventuellement un livre sur Lavaux), il suffit de verser Fr. 100.- au CCP 10-15 728, Comité de soutien à Barbara Fonjallaz; on peut également verser quelques francs comme don,

une personne
toujours bien conseillée:



La cliente
de la

**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

D'un canton à l'autre

au même CCP. Une bouteille un peu chère, disent certains ! Mais il est urgent de trouver la somme qui permettra d'acheter le domaine. C'est une action exceptionnelle, comme sont exceptionnels aussi le courage et la ténacité de Barbara qui fait l'admiration de tous les vigneron d'Epesses.

Une action qui doit être rapide, alors que la modification de la loi, elle, demandera quelques années.

S. Ch.

Genève

Les bonnes idées : un memento, mis au point par Jane Thibaud, recense en français et en anglais toutes les activités, toutes les bonnes adresses qui peuvent être nécessaires.

Ce memento ne sera pas utile seulement aux étrangères ou aux nouvelles arrivées : osera-t-on vous dire qu'à la rédaction même de Femmes Suisses certains groupes nous étaient inconnus ?

Se vend Fr. 1.- à « L'Inédite ».

Au sommaire de ce memento :

1. Groupes locaux ; 2. Groupes internationaux ; 3. Santé (health) ; 4. Consommation and écologie ; 5. Hébergement (housing) ; 6. Aide (help) ; 7. Information ; 8. Divers (misc.).

AGDF

Association genevoise pour les droits de la femme.

Quatrième COURS PUBLIC, en trois leçons, sur le thème : **Comment s'intégrer dans la vie politique.**

Sujet : **La vie politique fédérale.**

Le cours a lieu aux mois de septembre et octobre 1979, le **mardi de 20 h. à 22 h.**, à l'Université (bâtiment I), rue de Candolle, salle 109 (1^{er} étage).

Mardi 25 septembre : **Le Conseil fédéral, ses compétences et ses attributions**, par M. Blaise KNAPP, professeur à la faculté de droit de l'Université de Genève.

Mardi 2 octobre : **Le Conseil des Etats et le Conseil national, leur rôle et leur fonctionnement**, par Mmes Monique BAUER-LAGIER et Amélia CHRISTINAT, conseillères nationales.

Mardi 9 octobre : **Le système électoral au niveau fédéral, la représentation des femmes**, par Mme Marie-Jeanne MERCIER, présidente de l'AGDF.

Prix du cours : Fr. 25.- (pour les membres de l'AGDF : Fr. 15.-).

Inscriptions : **du 10 au 20 septembre 1979**, par téléphone au numéro (022) 45 33 71, jours ouvrables, de 8 h. à 9 h. 30 et de 19 h. à 20 h., ou par écrit à Mme G. Muller, 12 B, rue de Bourgogne, 1203 Genève.

Fribourg

Centre de Liaison fribourgeois des associations féminines.

1979 Année de l'enfant

Pouvons-nous laisser passer cette année sans nous arrêter quelques instants et réfléchir aux difficultés que rencontrent aujourd'hui les enfants de chez nous ? Les comprendre, les aider avec compétence, c'est préparer l'avenir de notre canton, de notre pays. Sous le thème **Nos enfants, leur présent, leur avenir**, le CLF organise un forum qui aura lieu le **mardi 2 octobre à 14 h. 15** à la grande salle du Christ-Roi à Fribourg. Les aspects suivants seront exposés : **L'enfant qui n'a qu'un parent**, par Mme Claire Bridel, Pro Juventute, Lausanne ; **Das Kind und die Freizeit**, par Mme Annelies Meyer, présidente de la ludothèque de Fribourg ; **Quel est le renouveau souhaité par l'école romande ?** par M. Jean-Marie Barras, inspecteur scolaire, chargé de cours à l'école normale.

Discussion — des traductions respectives seront distribuées.

Une exposition suggestive sur **L'enfant consommateur** complètera les exposés.

Collecte pour les enfants du quart monde.

Une garderie d'enfants sera organisée.

Jura

Nouvelle école de formation générale

A la rentrée des classes, une nouvelle école s'ouvrira à Delémont, l'Ecole de culture générale. Ce genre d'institution faisait défaut dans le nouveau canton doté par ailleurs de deux écoles normales (instituteurs et institutrices), de deux lycées, d'une école de commerce, d'écoles complémentaires commerciales et d'écoles professionnelles.

Il s'agit d'une école du type « Degré-diplôme » comme il en existe une à Moutier depuis plusieurs années.

Les enseignantes chômeuses manifestent

A fin juin, quatorze nouvelles institutrices quittaient l'Ecole normale de Delémont. Cette volée de jeunes diplômées est quasiment vouée au chômage, une seule institutrice ayant trouvé une place et encore il s'agit d'un poste provisoire. Que deviendront les autres dans un proche avenir ? Deux s'expatrient en Louisiane afin d'enseigner ; trois iront à Denver (Colorado) pour passer une année au pair ; une préparera un brevet d'enseignement sportif à Bâle ; les sept autres grossiront les effectifs des chômeurs. (A Bienne, sur 22 diplômés, 15 ont trouvé soit un emploi soit des études à poursuivre ; sept d'entre eux seront chômeurs ou remplaçants avec un peu de chance...)

Lors de la cérémonie de remise des diplômes, à Delémont, en présence des autorités, les jeunes enseignantes manifestèrent leur mécontentement de façon humoristique. Les chômeuses avaient adopté des tenues vestimentaires en rapport avec la situation qui est la leur : salopettes pour les sans-emploi, pantalon et T-shirts — valise à la main — pour celles qui s'expatrient, training de gym pour la future monitrice de sport.

A bas les mondanités, l'heure est aux soucis ! C'est ce qu'elles semblaient exprimer. De plus, nanties de leurs brevets, elles ont collé au tableau noir un puzzle qui disait : « Institutrices-instituteurs, même formation, même diplôme. A quand l'égalité des chances d'être élu(e)s A TOUS LES DEGRÉS ? » A ce propos, il faut dire qu'on déconseille aux jeunes filles de postuler pour les degrés supérieurs. Dans un tract distribué à la sortie de la rencontre, elles constatent, en effet, que « quelques villages élisent des instituteurs pour les classes de degrés inférieurs (...) dans d'autres communes, on refuse la candidature d'institutrices quand elles postulent au niveau supérieur ».

Et elles s'interrogent : « Est-ce à dire que peu à peu les jeunes filles seront écartées de l'enseignement au profit des garçons, sous quels prétextes ? »

A.-M. Steullet

Valais

Le poète aux mayens

A l'entrée de La Sage, dans le val d'Hérens, il est un petit bazar où Mariette vend cigarettes, journaux et cartes postales. En août, les estivants revenant de course et les habitants de la vallée ont eu la chance d'y rencontrer le *troubadour des montagnes* qui descendait chaque après-midi des mayens : Pierrette MICHELOUD, derrière une table, discutait avec chacun et signalait ses livres, notamment son tout dernier : *DOUCE-AMÈRE*, sève jaillie du cœur, ce recueil voudrait redonner le goût de la poésie, le goût de la Nature, le sens de l'humain.

S. Ch.

CHOISIR

REVUE CULTURELLE

CCP 12-413 - Tél. 022/21 43 43

14b, avenue du Mail

1205 GENÈVE

CHAQUE MOIS :

- Analyse l'actualité religieuse et sociale
- S'engage au cœur des recherches de notre temps

AU SOMMAIRE DU N° 236-237 :

DE LA PEUR À L'ESPÉRANCE, par Jean Delumeau

Le numéro Fr. 5.50 - Abonnement 1 an : Fr. 40.—